

2025

Rapport des comptes

PRÉAVIS N° 01/2026



POLICE LAVAUX



Préavis N° 01/2026

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125a) ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34) ;
- du Règlement du Conseil intercommunal du 10 mai 2016 (art. 86) ;

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'année 2025 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties, à savoir:

- préambule ;
- comptes de fonctionnement ;
- comptes d'investissements ;
- bilan ;
- conclusion.



SECURITE
PUBLIQUE
ASSISTANT

POLICE

E

POLICE

MERCES

Table des matières

Préambule	6
Aperçu des comptes 2025	7
Commentaire général	8
Charges et revenus de fonctionnement	9
Comptes de fonctionnement par direction	10
Récapitulation	10
Administration	11
Corps de police	12
Corps de police (suite)	14
Répartition intercommunale	16
Comparaison de la répartition des coûts nets entre les communes	17
Comptes de fonctionnement par nature	18
Charges par nature – Récapitulation	18
Revenus par nature – Récapitulation	19
Dépenses et recettes d'investissement	21
Inventaire des dépenses et recettes d'investissement	22
État des réserves et provisions	22
Bilan	23
Actif	24
Passif	24
Conclusion	25

Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Le Comité de Direction (CODIR) a l'honneur de vous présenter le rapport des comptes de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2025 qui se solde par un coût net à répartir entre les communes partenaires de **CHF 6'337'469.80**, demeurant sensiblement inférieur au budget 2025 qui prévoyait un coût net de CHF 6'711'000.00 à charge des communes de l'Association.

Cet écart positif de CHF 373'530.20 entre les coûts nets budgétisés et effectifs représente une « économie » budgétaire de près de 6 %, laquelle s'explique par différents facteurs, notamment par des économies de CHF 291'841.39 réalisées au niveau des charges de fonctionnement mais également par des recettes supérieures de CHF 185'054.09 aux prévisions.

Le changement de méthode de comptabilisation des amendes en 2024, à la suite duquel le montant des débiteurs ouverts en fin d'année a été comptabilisé à 100%, au lieu de 50% (Commission de police) ou 85 % (amendes d'ordre) auparavant, a eu comme principale conséquence de devoir défalquer sur 2025 un montant important (plus de CHF 296'000.00) d'amendes prescrites et de frais de procédure prescrits ou irrécouvrables. Cependant, grâce à l'allocation à la provision pour débiteurs douteux de CHF 485'000.00 constituée en 2024, l'entier de ces défalcatons a pu être couvert par un prélèvement sur ce fonds. En

d'autres termes, les créances irrécouvrables ont été désormais sorties du bilan.

Hors amortissements et allocations aux réserves, les charges globales de fonctionnement marquent en 2025 une économie budgétaire de CHF 291'841.39, dont environ CHF 200'000.00 issues des charges de personnel inférieures aux prévisions. Cela provient essentiellement du décalage temporel entre les engagements effectifs et ceux prévus au budget ainsi que du remboursement d'une partie des cotisations CIP 2ème pilier (0.5%) par la caisse en 2025.

Malgré les difficultés persistantes de recrutement de policier·ère·s formé·e·s et grâce notamment aux efforts entrepris par Police Lavaux dans la formation d'aspirant·e·s dont 3 ont été breveté·e·s en 2025, l'effectif global a atteint 56.9 EPT au 31 décembre 2025, effectif légèrement supérieur à celui prévu au budget (+ 1.2 EPT). Cela s'explique par le remplacement anticipé de deux départs en retraite, facilitant ainsi le transfert de compétences et donc la continuité des prestations. Cet EPT supplémentaire n'est toutefois que transitoire et respecte l'enveloppe budgétaire accordée en 2025 par le Conseil intercommunal.

Par ailleurs, une gestion à nouveau rigoureuse des dépenses ainsi que le report ou l'abandon de certaines dépenses prévues au budget ont permis de réduire les autres charges de fonctionnement de plus de CHF 90'000.00.

Compte tenu notamment des économies évoquées précédemment, les charges globales de fonctionnement s'élèvent à CHF 10'383'158.61 contre CHF 10'675'000.00 prévues au budget 2025, soit une économie budgétaire de CHF 291'841.39, laquelle a notamment permis d'allouer un montant supplémentaire de CHF 81'000.00 à la provision pour débiteurs douteux afin de réalimenter cette dernière à la suite du prélèvement conséquent effectué en 2025 pour couvrir les défalcatons.

Les recettes de fonctionnement effectives hors prélèvement s'élèvent à CHF 4'343'054.09 et sont supérieures aux recettes budgétaires estimées à CHF 4'158'000.00, soit une hausse de CHF 185'054.09 entre les recettes budgétisées et celles réalisées.

ANALYSE DETAILLÉE DES COMPTES 2025

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges globales 2025 comprenant également les allocations aux fonds de renouvellement et provisions s'élèvent à **CHF 11'178'523.89** (CHF 10'878'968.35 en 2024) contre CHF 11'174'000.00 prévues au budget 2025 (+CHF 4'523.89) et peuvent être à nouveau considérées dans leur ensemble comme très bien maîtrisées. Elles se résument de la manière suivante:

- CHF 8'659'485.82 relatives aux charges de personnel correspondant à un effectif final au 31.12.25 de 56.9 EPT ;
- CHF 1'720'222.79 relatives aux autres charges de fonctionnement, dont les plus importantes proviennent :
 - pour CHF 799'288.80 d'achat de mobilier, matériel, véhicules et de prestations et acquisitions informatiques ;
 - pour CHF 340'562.26 de coût de location des locaux de police ;
 - pour CHF 367'510.19 d'honoraires et prestations de services effectués par des tiers ;

- CHF 366'000.00 relatives à diverses allocations (fonds et provisions).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2025, comprenant également les prélèvements aux fonds de renouvellement et provisions, s'élèvent à **CHF 4'841'054.09** (CHF 4'892'624.49 en 2024) contre CHF 4'463'000.00 au budget, soit un écart budgétaire de CHF 378'054.09.

Comme évoqué précédemment, cet écart provient essentiellement de remboursements de tiers supérieurs aux prévisions pour CHF 64'299.20, d'encaissements d'émoluments supplémentaires pour CHF 60'528.15 et de l'augmentation effective des amendes prononcées pour CHF 39'224.40. Le solde de cet excédent résulte d'un prélèvement supplémentaire de CHF 216'000.00 non budgétisé sur la provision des débiteurs douteux pour couvrir la perte effective sur les débiteurs amendes 2025.

COÛT NET À RÉPARTIR ENTRE L'ENSEMBLE DES COMMUNES

Le coût net réparti entre l'ensemble des communes s'élève pour 2025 à **CHF 6'337'469.80** contre CHF 5'986'343.86 en 2024. Il est réparti en fonction des critères effectifs 2025 entrant dans le calcul de la clé de répartition admise dans le préavis de constitution de l'Association Police Lavaux (APOL) à savoir :

- la population au 01.01.25 ;
- le nombre de manifestations 2025 ;
- le type de territoire ;
- le nombre d'interventions 2025.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

A l'instar de l'ensemble des exercices de la législature, 2025 permet une nouvelle fois à Police Lavaux de dégager un excédent budgétaire important, preuve de l'usage parcimonieux que fait l'Association de la contribution budgétaire de ses communes membres, mais fruit également de la dynamique d'autofinancement actionnée il y a plusieurs années par le CODIR (facturation d'un émolument pour les interventions de police ou l'établissement d'un rapport de dénonciation à une autorité de poursuite pénale, facturation d'un émolument de surveillance de base à tous les établissements publics et à tous les commerces de tabac de la région).

Cela étant, conformément à ce qui avait été annoncé par le CODIR précédemment, notamment dans son rapport des comptes 2024, le coût net par habitant au 31.12.2025 a augmenté. Il s'élève à CHF 283.00, en hausse de 4.7 % par rapport à l'exercice 2024 et de 14.1 % par rapport au premier exercice de la législature (2021). Cette augmentation doit toutefois être mise en perspective avec la hausse de 6.9 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur la même période 2021-2025, hausse qui a directement impacté les charges de l'Association. La hausse du coût net par habitant doit également être relativisée en notant que, sur la période 2019-2025, soit depuis l'arrivée du nouveau Commandant de Police Lavaux, le coût net par habitant n'a augmenté que de 6 %, hausse inférieure à celle de l'IPC sur la même période (6.5 %).

L'augmentation 2025 résulte principalement du renforcement de l'effectif policier dans le cadre du projet de bascule de Police Lavaux vers un tournus de police secours à 6 unités. En effet, comme annoncé il y a déjà plusieurs années, cette bascule est notamment conditionnée à l'augmentation progressive de 4 EPT au sein de la Division Sécurité Publique (DSP). Or, sur ces 4 EPT, 2 EPT sont déjà occupés depuis le 1er septembre 2025 par deux jeunes agent.e.s breveté.e.s. De surcroît, à la différence des exercices précédents, tous les postes de policier.ère étaient pourvus

au 31 décembre 2025, ce qui témoigne indiscutablement d'une meilleure attractivité de Police Lavaux à l'externe, doublée d'une réduction des départs de collaborateur.rice.s. Le CODIR salue là l'effet concret des mesures d'attractivité mises en place durant la législature.

Par ailleurs, comme indiqué précédemment, le CODIR se réjouit qu'il ait été financièrement possible, durant cet exercice, d'anticiper légèrement le départ en retraite de deux collaboratrices, lesquelles ont pu efficacement transférer leur précieux savoir-faire à leur remplaçant.e. Cette manière de procéder peut sembler plus onéreuse au premier abord mais elle s'avère à l'usage un investissement judicieux, les nouveaux collaborateur.rice.s étant beaucoup plus rapidement opérationnel.le.s dans leurs tâches.

Le CODIR souligne encore que le recrutement de 2 aspirant.e.s de police supplémentaires par rapport au budget, pour, au total, un engagement de 4 aspirant.e.s à la rentrée 2025, était urgent et nécessaire afin d'anticiper les prochains départs en retraite dans une période d'augmentation des postes de policier.ière. Même si le coût de la formation initiale du.de la policier.ère est significatif et pèse donc sur les charges de l'Association, ce coût est équilibré par l'engagement de l'aspirant.e à servir Police Lavaux pendant 4 ans après l'obtention de son brevet. Ces 4 années de service durant lesquelles l'échelon salarial du.de la nouvel.le agent.e se situe en bas de classe compensent amplement l'investissement consenti initialement.

Pour finir, le CODIR relève que l'enjeu principal pour les prochains exercices sera de stabiliser le coût net par habitant, une fois le tournus à 6 unités mis en place, tout en absorbant la hausse de loyer résultant de la modernisation et de l'agrandissement de l'Hôtel de police ainsi que les coûts pour poursuivre la digitalisation des outils opérationnels autant qu'administratifs. Répondre à cet enjeu reposera notamment sur une pérennisation des sources d'autofinancement de l'Association et, éventuellement, par l'accueil de nouvelles communes membres.

The background features several thick, dark blue brushstrokes of varying lengths and orientations, creating a dynamic, abstract pattern. The strokes are layered, with some appearing to overlap others, and they generally trend from the top right towards the bottom left.

Charges et revenus de fonctionnement

Comptes de fonctionnement par direction

RÉCAPITULATION

		Comptes 2025		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.	ADMINISTRATION	512'212.48		569'000.00	
600.	AUTORITÉS ET PRESTATIONS	130'164.23		138'000.00	
601.	CONCIERGERIE	27'385.95		32'000.00	
602.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE LUTRY	297'778.50		339'000.00	
603.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE CHEXBRES	30'243.00		32'000.00	
604.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE RIEUX	0.00		0.00	
605.	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	26'640.80		28'000.00	
61.	CORPS DE POLICE	10'666'311.41	4'841'054.09	10'605'000.00	4'463'000.00
611.	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	10'666'311.41	4'841'054.09	10'605'000.00	4'463'000.00
62.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		6'337'469.80		6'711'000.00
622.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		6'337'469.80		6'711'000.00
	TOTAUX	11'178'523.89	11'178'523.89	11'174'000.00	11'174'000.00



602.3161.01 POSTE DE LUTRY - LOYER

185'876.65

Il avait été anticipé une hausse de loyer résultant d'un agrandissement de l'Hôtel de police, lequel n'a pas pu intervenir en 2025. Les travaux d'agrandissement du bâtiment et d'une future annexe sise à proximité (intendance et garage) seront *a priori* achevés en 2026 et la hausse de loyer sera appliquée dès livraison des locaux.

ADMINISTRATION

			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE		11'178'523.89	11'178'523.89	11'174'000.00	11'174'000.00	10'878'968.35	10'878'968.35
60	ADMINISTRATION		512'212.48		569'000.00		502.563.18	
600	AUTORITÉS		130'164.23		138'000.00		127'605.28	
P	600.3001	CODIR – RÉTRIBUTIONS	25'064.55		27'000.00		23'970.35	
P	600.3003	CONSEIL INTERCOMMUNAL – JETONS PRÉSENCE	5'120.00		8'000.00		5'120.00	
F	600.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	1'461.08		1'000.00		1'351.29	
F	600.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	54.45		0.00		45.04	
P	600.3090	FRAIS DIVERS REPAS ET MANIFESTATIONS	16'623.35		20'000.00		15'277.80	
F	600.3185	HONORAIRES RÉVISIONS DES COMPTES	3'840.80		4'000.00		3'840.80	
F	600.3189	PRESTATIONS BC DE COMMUNE DE LUTRY	78'000.00		78'000.00		78'000.00	
601	CONCIERGERIE		27'385.95		32'000.00		23'729.20	
F	601.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	17'758.80		21'000.00		15'513.90	
F	601.3030	COTISATIONS AVS-AC-AF	1'635.95		2'000.00		1'446.10	
F	601.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	212.10		0.00		175.95	
F	601.3114	ACHATS MACHINES, MATÉRIEL DE NETTOYAGE	0.00		1'000.00		79.80	
F	601.3133	FOURNITURES DE NETTOYAGE	7'779.10		8'000.00		6'513.45	
602	BÂTIMENT DE POLICE – POSTE DE LUTRY		297'778.50		339'000.00		294'933.35	
F	602.3120	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – EAU, ÉLECTRICITÉ	23'343.70		32'000.00		29'618.70	
F	602.3124	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ACHAT COMBUSTIBLE	15'819.45		17'000.00		10'900.70	
F	602.3141	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ENTRETIEN COURANT	2'699.00		12'000.00		2'364.80	
F	602.3150	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES – ENTR. INSTALL. TECHN.	13'339.70		13'000.00		12'389.15	
F	602.3161.01	POSTE DE LUTRY – LOYER ⓘ	185'876.65		208'000.00		182'960.00	
F	602.3161.02	LOCAUX ANNEXES LUTRY – LOYER	56'700.00		57'000.00		56'700.00	
603	BÂTIMENT DE POLICE – POSTE DE CHEXBRES		30'243.00		32'000.00		28'861.90	
F	603.3120	POSTE DE CHEXBRES – EAU, ÉLECTRICITÉ	1'223.95		2'000.00		896.50	
F	603.3124	POSTE DE CHEXBRES – FRAIS DE CHAUFFAGE	2'466.65		3'000.00		1'800.00	
F	603.3150	POSTE DE CHEXBRES – ENTR. INSTALL. TECHN.	1'472.40		2'000.00		1'085.40	
F	603.3161	POSTE DE CHEXBRES – LOYER	25'080.00		25'000.00		25'080.00	
605	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX		26'640.80		28'000.00		27'433.45	
F	605.3120	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – EAU, ÉLECT.	473.60		0.00		110.30	
F	605.3124	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – CHAUFFAGE	710.50		2'000.00		2'460.00	
F	605.3150	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – ENTR. COURANT	772.70		1'000.00		389.15	
F	605.3161	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX – LOYER	24'684.00		25'000.00		24'474.00	

CORPS DE POLICE

			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	61	CORPS DE POLICE	10'666'311.41	4'841'054.09	10'605'000.00	4'463'000.00	10'376'405.17	4'892'624.49
	611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	10'666'311.41	4'841'054.09	10'605'000.00	4'463'000.00	10'376'405.17	4'892'624.49
F	611.3011	TRAITEMENTS ⓘ	6'272'232.50		6'393'000.00		5'754'076.90	
F	611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	361'574.15		315'000.00		307'189.85	
F	611.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	589'014.42		625'000.00		551'142.71	
F	611.3040	CAISSE DE PENSIONS ⓘ	1'000'111.10		1'072'000.00		934'161.68	
F	611.3050	ASSURANCES DE PERSONNES	93'966.55		92'000.00		83'081.46	
P	611.3060.01	INDEMNITÉ D'USAGE VÉHICULE PRIVÉ	41'230.35		43'000.00		37'381.35	
P	611.3060.04	INDEMNITÉ D'USAGE TÉLÉPHONE PRIVÉ	16'415.20		16'000.00		15'222.40	
P	611.3060.06	REPAS ET AUTRES DÉBOURS	29'166.70		37'000.00		23'063.47	
P	611.3091	COÛTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ⓘ	46'397.25		75'000.00		59'608.06	
P	611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	141'447.32		113'000.00		112'977.41	
P	611.3101	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	37'076.02		45'000.00		44'150.49	
P	611.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	26'158.12		30'000.00		24'305.55	
P	611.3111	ACHAT MOBILIER, MATÉRIEL	50'600.04		59'000.00		54'726.44	
P	611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES ⓘ	72'277.05		85'000.00		166'114.31	
P	611.3116.01	ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE	69'001.68		70'000.00		63'736.53	
P	611.3116.012	ÉQUIPEMENT ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	47'782.25		30'000.00		32'195.53	
P	611.3116.021	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – LICENCES	53'916.45		54'000.00		47'254.45	
P	611.3116.022	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – ACQUISITIONS-RÉPARATIONS	18'338.10		21'000.00		9'038.55	
P	611.3116.033	RÉSEAU DE LIAISON RADIO – MAINTENANCE	5'523.33		6'000.00		5'476.59	
P	611.3116.031	INFORMATIQUE – PRESTATIONS INFO. + EXTERNES	113'258.25		114'000.00		111'425.70	
P	611.3116.032	INFORMATIQUE – ACQUISITIONS + RÉPARATIONS	56'020.31		58'000.00		31'740.15	
P	611.3116.033	INFORMATIQUE – COÛT ANNUEL MAINTENANCE ET LICENCES ⓘ	312'571.34		348'000.00		262'160.73	
P	611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT	28'490.75		40'000.00		32'074.40	
P	611.3139	ACHAT DE MUNITIONS	3'996.00		4'000.00		3'996.00	
P	611.3143	SIGNALISATION ROUTIÈRE – FONCTIONNEMENT	13'634.80		16'000.00		15'773.65	
P	611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES	7'307.80		10'000.00		8'035.35	
P	611.3155	ENTRETIEN DES VÉHICULES	26'097.30		37'000.00		37'112.33	
P	611.3163	LOCATIONS MACHINES, MATÉRIEL DE BUREAU ⓘ	48'221.61		35'000.00		27'020.01	
P	611.3180	COÛT DE FONCTIONNEMENT OPV	46'862.85		46'000.00		27'604.81	
P	611.3181	FRAIS DE PORTS, CCP ⓘ	105'421.46		80'000.00		93'276.72	
P	611.3182	FRAIS DE TÉLÉPHONES	20'381.75		24'000.00		25'847.20	



611.3011	TRAITEMENTS	6'272'232.50
<p>Les économies budgétaires sur ce poste résultent principalement du décalage entre les nouveaux engagements arrivés en cours d'année par rapport à ceux prévus au budget pour toute l'année.</p>		
611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	361'574.15
<p>Ce poste comprend le traitement de 3 Policier-ère-s en Formation (PeF) et l'engagement de 4 nouveaux aspirant-e-s au 1er septembre 2025, contre 2 aspirant-e-s prévus initialement au budget. La décision d'engager 2 aspirant-e-s supplémentaires à l'Académie de police résulte des besoins en effectif à courte et moyenne échéance mais également de la qualité des candidatures reçues.</p>		
611.3040	CAISSE DE PENSIONS	1'000'111.10
<p>Cette économie budgétaire résulte à nouveau de la décision de la Caisse de pension CIP de rétrocéder 0.5% de la cotisation patronale payée en 2025, compte tenu des bons résultats de la caisse, du remboursement de la part employeur à la suite d'une longue absence maladie mais également à la masse salariale moins élevée que prévu.</p>		
611.3091	COÛTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	46'397.25
<p>L'économie budgétaire réalisée sur ce compte résulte essentiellement de spécialisations n'ayant pu être dispensées en l'absence de candidats adéquats (ex : cadre de base, formateur BLS-AED) mais également de la gratuité accordée pour la mise à disposition des infrastructures cantonales de formation.</p>		
611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	141'447.32
<p>Le dépassement budgétaire résulte des frais de formation de 2 aspirant-e-s supplémentaires à l'Académie de police. En revanche, la facture finale par aspirant-e a été plus faible qu'estimée initialement, le coût par aspirant-e dépendant du nombre total d'aspirant-e-s en formation à l'Académie.</p>		
611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES	72'277.05
<p>Remplacement du second véhicule d'intervention ayant bénéficié d'importants rabais par rapport à l'estimation initiale.</p>		
611.3116.012	ÉQUIPEMENT ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	47'782.25
<p>L'augmentation des frais d'équipements provient de l'engagement de 2 aspirant-e-s supplémentaires.</p>		
611.3116.033	INFORMATIQUE - COÛT ANNUEL MAINTENANCE ET LICENCES	312'571.34
<p>La maintenance des serveurs, des infrastructures réseau ainsi que de l'application utilisée pour l'établissement des amendes d'ordre a été moins coûteuse que prévu.</p>		
611.3163	LOCATIONS MACHINES, MATÉRIEL DE BUREAU	48'221.61
<p>Le dépassement budgétaire résulte de la location d'un radar semi-stationnaire pour 4 semaines, avec assurance complète contre les détériorations ou destructions, dans le but de tester <i>in situ</i> une méthode alternative de contrôle de la vitesse au pistolet laser actuellement seul employé. Cette dépense imprévisible et exceptionnelle respecte le plafond de CHF 50'000.00 accordé au CODIR en début de législature pour engager des crédits complémentaires. La location sera reconduite au printemps 2026 pour une durée de 6 semaines afin de tester une nouvelle fois l'appareil pendant une autre saison.</p>		
611.3181	FRAIS DE PORTS, CCP	105'421.46
<p>L'augmentation des frais de port s'explique à nouveau par l'accroissement significatif de courriers de contravention envoyés au cours de l'année et des courriers consécutifs en cas d'impayés. Enfin, cette augmentation résulte aussi de l'envoi d'un courrier de prévention à tous les habitants de la région de + de 70 ans, les alertant sur l'arnaque au faux policier.</p>		

CORPS DE POLICE (SUITE)

			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	611.3183	FRAIS COMMISSIONS ENCAISSEMENT CARTES / TWINT / DIVERS	11'578.16		12'000.00		3'704.97	
P	611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE ⓘ	34'386.51		20'000.00		25'568.00	
P	611.3185.02	PRESTATIONS AUXILIAIRES DE CIRCULATION	6'333.85		5'000.00		2'026.90	
P	611.3185.03	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES ⓘ	40'657.71		47'000.00		37'123.28	
P	611.3186	PRIMES D'ASSURANCES DIVERSES	20'047.10		23'000.00		19'067.80	
F	611.3210	INTERÊTS DES DETTES À COURT ET MOYEN TERME	3'450.00		6'000.00		3'450.00	
F	611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS ⓘ	296'365.28		80'000.00		191'493.44	
F	611.3313	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT ET VÉHICULE	133'000.00		134'000.00		23'000.00	
F	611.3801	ALLOC.FONDS RENOUV MAT. INFO. + ÉQUIP. + VÉHIC. ⓘ	185'000.00		185'000.00		585'000.00	
F	611.3809	ALLOCATION PROV. POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ	181'000.00		100'000.00		485'000.00	
P	611.4101	PERMIS TEMPORAIRE DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLIQUES		10'450.00		7'000.00		7'750.00
F	611.4221	REVENUS DES C-C DE TRÉSORERIE		39.09		00.00		38.39
P	611.4313	ENCAISSEMENT « TAXES ET ÉMOLUMENTS » ⓘ		184'871.15		130'000.00		97'141.03
P	611.4319	POLICE ADMINISTRATIVE		85'657.00		80'000.00		94'495.00
P	611.4352	VENTES IMPRIMÉS, RÈGLEMENTS, CARTES À GRATTER		11'328.00		12'000.00		11'643.00
P	611.4354	VENTES VÉHICULES + MATÉRIEL D'OCCASION		4'927.50		8'000.00		10'220.00
P	611.4356	REFACTURATION PRESTATIONS À DES TIERS ⓘ		44'257.75		23'000.00		41'635.75
F	611.4360	REMB. – APG – LAA + RETROC. PRIMES ASS. ⓘ		139'049.90		80'000.00		146'376.25
P	611.4361.01	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-LUTRY		126'574.70		135'000.00		124'832.25
P	611.4361.02	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-CHEXBRES		3'071.60		6'000.00		3'538.20
P	611.4361.03	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-RIVAZ		2'395.60		2'000.00		2'040.55
P	611.4361.04	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-ST-SAPHORIN		829.00		3'000.00		901.95
P	611.4361.05	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-PUIDOUX		2'106.00		2'000.00		1'497.75
P	611.4361.11	REFACT. PREST. POLICE S-BOURG-EN-LAUAUX		68'272.75		75'000.00		71'414.60
P	611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS ⓘ		39'999.65		15'000.00		69'694.18
P	611.4370.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION ⓘ		508'461.90		850'000.00		650'726.24
P	611.4370.03	AMENDES D'ORDRE RADAR ⓘ		2'306'298.56		2'130'000.00		2'350'992.46
P	611.4370.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE ⓘ		451'563.10		350'000.00		508'775.65
P	611.4373	ENCAISSEMENTS FRAIS DE PROCÉDURE ⓘ		352'900.84		250'000.00		396'911.24
F	611.4801	PRÉLÈVEMENT FONDS RENOUV MAT. INFO. + ÉQUIP. + VÉHIC. ⓘ		202'000.00		225'000.00		156'000.00
F	611.4809	PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ		296'000.00		80'000.00		146'000.00



611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE	34'386.51
--------------------	---------------------------	------------------

Malgré une légère réévaluation du budget, ce dernier s'est avéré à nouveau insuffisant compte tenu de l'accroissement constant des dossiers contentieux, à mettre en lien avec l'augmentation des affaires de Commission de police et des émoluments administratifs.

611.3185.03	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	40'657.71
--------------------	---	------------------

Cette économie budgétaire est principalement due au coût d'élaboration d'un nouveau formulaire d'évaluation des collaborateurs qui a été reporté au budget 2026.

611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS	296'365.28
-----------------	-------------------------------------	-------------------

De nombreuses amendes prescrites (3 ans après leur prononcé) et n'ayant pas pu être exécutées par le biais d'une poursuite ou d'une conversion en peine privative de liberté ont à nouveau été défalquées. De même, les amendes converties en peine privative de liberté sont désormais immédiatement défalquées, la peine de prison remplaçant l'amende. Enfin, certains frais de procédure irrécouvrables (débiteurs à l'étranger non poursuivables) ont également été défalqués en cours d'exercice. Un rattrapage important a été réalisé en 2025 à la suite du changement de méthode d'activation des débiteurs à 100% au 31.12.2024, au lieu de 50 % ou 85% auparavant.

611.3801	ALLOCATION FONDS RENOUVELLEMENT MATÉRIEL INFORMATIQUE + ÉQUIPEMENT + VÉHICULES	185'000.00
-----------------	---	-------------------

– Allocation 2025 fonds renouvellement équipement policier	15'000.00
– Allocation 2025 fonds renouvellement matériel informatique	60'000.00
– Allocation 2025 fonds renouvellement véhicules	110'000.00

611.3809	ALLOCATION PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX	181'000.00
-----------------	--	-------------------

La réalimentation de la provision à hauteur de CHF 181'000.00 est nécessaire pour disposer *in fine* d'une provision de CHF 370'000.00 au 31 décembre 2025. Ce montant correspond aux créances de Commission de police qui ne seront probablement pas recouvrées dans les prochaines années. Il est déterminé sur la base d'une analyse approfondie de l'évolution des postes ouverts de Commission de police au cours des 10 dernières années (taux de recouvrement des amendes et des frais de procédure) ainsi que sur l'état des postes ouverts au 31.12.2025 par type de débiteurs (suisse/étrangers) et en fonction de leur ancienneté. Comme mentionné dans un commentaire suivant (cf. compte 611.4809), un prélèvement de CHF 296'000.00 est effectué en parallèle sur le fonds, correspondant aux défalcatons effectives 2025 de créances assurément irrécouvrables (cf. compte 611.3301).

611.4313	ENCAISSEMENT TAXES ET ÉMOLUMENTS	184'871.15
-----------------	---	-------------------

L'augmentation de la recette provient principalement de la hausse des émoluments administratifs facturés lors d'interventions de police ou de dénonciations d'infractions de circulation routière mais également de la facturation d'un émolument de surveillance des établissements publics et des commerces de tabac, ce qui n'était pas le cas auparavant pour toutes les commune de l'association.

611.4356	REFACTURATION PRESTATIONS À DES TIERS	44'257.75
-----------------	--	------------------

Les recettes excédentaires proviennent principalement d'une hausse des prestations fournies en 2025 (appui aux autres polices dans le cadre de compétitions sportives, formation de plantons de circulation, service d'ordre de certaines manifestations).

611.4360	REMBOURSEMENT – APG – LAA + RÉTROCESSION PRIMES ASSURANCES	139'049.90
-----------------	---	-------------------

Le budget 2025 prévoyait un montant de CHF 80'000.00 relatif aux remboursements de la perte de gain en cas d'accident ou maladie. L'accroissement de ce poste est principalement dû à l'encaissement d'indemnités LAA et maladie à la suite d'arrêts de travail de longue durée ainsi qu'à un nombre croissant de cas et l'encaissement d'indemnités paternité APG.

611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS	39'999.65
-----------------	------------------------------	------------------

Il n'avait pas été anticipé, lors de l'élaboration du budget, l'imputation des remboursements de frais de l'office des poursuites sur ce compte, raison de l'excédent de recettes.



611.4370.01 AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION 508'461.90

L'estimation du montant d'amendes d'ordre circulation et stationnement a été établie sur la base d'un effectif policier et ASP complet. Les absences maladie ou accident en cours d'année, de même que les vacances de poste, ont réduit les capacités opérationnelles d'identifier et de sanctionner les infractions de circulation routière. Par ailleurs, un nombre significatif d'amendes d'ordre a été transféré en Commission de police pour défaut de paiement dans le délai de 30 jours (cf. recette supplémentaire sur comptes 611.4370.04 et 611.4373).

611.4370.03 AMENDES D'ORDRE RADAR 2'306'298.56

Le test d'un nouveau type de radar (radar semi-stationnaire dit radar girafe) a généré des recettes supplémentaires qui n'avaient pas été anticipées. Le nombre d'heures de contrôle avec le radar mobile (pistolet laser) n'a en revanche que légèrement augmenté par rapport à 2024.

**611.4370.04 / AMENDES COMMISSION DE POLICE / 451'563.10
611.4373 FRAIS DE PROCÉDURE COMMISSION DE POLICE 352'900.84**

L'excédent de recettes s'explique par le nombre important d'amendes d'ordre dressées en 2024 et 2025 qui ont été transférées en Commission de police car non payées dans le délai de 30 jours. Dans le même temps, le délai de traitement des dénonciations en Commission de police a été diminué et un nouveau type d'affaires est arrivé en Commission de police (défaut de paiement de la taxe d'amarrage visiteurs à Lutry). Par ailleurs, des frais de procédure sont prononcés avec chaque ordonnance pénale, respectivement lors d'une sommation ou d'une comparution en audience. La hausse des amendes de Commission de police s'accompagne donc naturellement d'une hausse des frais de procédure.

611.4801 PRÉLÈVEMENT FONDS RENOUVELLEMENT MATÉRIEL INFORMATIQUE + ÉQUIPEMENT + VÉHICULES 202'000.00

Un prélèvement de CHF 72'000.00 a été effectué dans ce fonds pour couvrir les dépenses relatives au renouvellement du parc véhicules en 2025. Un prélèvement de CHF 130'000.00 a été effectué dans ce fonds pour couvrir les dépenses relatives au renouvellement des infrastructures réseau et du remplacement des ordinateurs en 2025 selon le préavis 4/2023).

611.4809 PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX 296'000.00

Afin de couvrir l'entier des montants défalqués durant l'exercice 2025, un montant de CHF 296'000.00 a été prélevé dans le fonds prévu à cet effet.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	62	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		6'337'469.80		6'711'000.00		5'986'343.86
	622	RÉPARTITION DES COÛTS NETS – APOL		6'337'469.80		6'711'000.00		5'986'343.86
F	622.4521.01	PART. COMMUNE LUTRY AUX COÛTS NETS		4'066'032.80		4'313'000.00		3'843'937.01
F	622.4521.02	PART. COMMUNE CHEXBRES AUX COÛTS NETS		397'594.00		400'000.00		376'156.45
F	622.4521.03	PART. COMMUNE RIVAZ AUX COÛTS NETS		43'649.00		51'000.00		39'957.90
F	622.4521.04	PART. COMMUNE ST-SAPHORIN AUX COÛTS NETS		57'009.00		70'000.00		53'788.75
F	622.4521.05	PART. COMMUNE PUIDOUX AUX COÛTS NETS		459'704.00		502'000.00		428'622.00
F	622.4521.11	PART. BOURG-EN-LAVALUX AUX COÛTS NETS		1'313'481.00		1'375'000.00		1'243'881.75

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES COÛTS NETS ENTRE LES COMMUNES

EXERCICE 2025 — RÉPARTITION SELON CLÉ EFFECTIVE EN FONCTION DES CRITÈRES 2025

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.25	10'750	5'465	2'263	329	389	2'976	22'172
Population en %	48.485 %	24.648 %	10.207 %	1.484 %	1.754 %	13.422 %	100.000 %
Manif/CPO/2025	365	365	197	41	58	95	1'121
Manifestations en %	32.560 %	32.560 %	17.574 %	3.657 %	5.174 %	8.475 %	100.000 %
Type de territoire/présence policière							0.000
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2025	1'363	555	325	36	57	377	2'713
Interventions en %	50.240 %	20.457 %	11.979 %	1.327 %	2.101 %	13.896 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.159 %	20.726 %	6.274 %	0.689 %	0.900 %	7.254 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	7'171'988	2'316'820	701'307	76'991	100'556	810'862	11'178'524
(-) recettes de fonctionnement	-3'105'954	-1'003'339	-303'713	-33'342	-43'548	-351'158	-4'841'054
= Coût de fonctionnement net 2025 (-recettes)	4'066'033	1'313'481	397'594	43'649	57'009	459'704	6'337'470

BUDGET 2025 — RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2023

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.23	10'718	5'394	2'207	332	402	2'994	22'047
Population en %	48.614 %	24.466 %	10.010 %	1.506 %	1.823 %	13.580 %	100.000 %
Manif/CPO/2023	365	365	165	48	68	119	1'130
Manifestations en %	32.301 %	32.301 %	14.602 %	4.248 %	6.018 %	10.531 %	100.000 %
Type de territoire/présence policière							0.000
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2023	1'534	522	315	55	101	444	2'971
Interventions en %	51.632 %	17.570 %	10.602 %	1.851 %	3.400 %	14.944 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.262 %	20.483 %	5.953 %	0.764 %	1.051 %	7.487 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	7'180'626	2'288'815	665'174	85'359	117'402	836'624	11'174'000
(-) recettes de fonctionnement	-2'868'009	-914'174	-265'677	-34'093	-46'891	-334'155	-4'463'000
= Coût de fonctionnement net budget 2025	4'312'617	1'374'641	399'497	51'266	70'511	502'468	6'711'000
= Coût de fonctionnement net budget 2025 arrondi	4'313'000	1'375'000	400'000	51'000	70'000	502'000	6'711'000
Ecart entre budget/comptes à ristourner	-246'967	-61'519	-2'406	-7'351	-12'991	-42'296	-373'530

Comptes de fonctionnement par nature

CHARGES PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Comptes 2024	Budget 2025	3	CHARGES	Comptes 2025	Evolution en % s/budget
7'940'805.72	8'860'000.00	30	AUTORITÉS ET PERSONNEL	8'659'485.82	-2.26%
29'090.35	35'000	300	Autorités et commissions	30'184.55	
6'076'780.65	6'729'000	301	Personnel administratif et d'exploitation	6'651'565.45	
553'940.10	628'000	303	Assurances sociales	592'111.45	
934'161.68	1'072'000	304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'000'111.10	
83'302.45	92'000	305	Assurances accidents et maladie	94'233.10	
75'667.22	96'000	306	Indemnisations et remboursement de frais	86'812.25	
187'863.27	208'000	309	Autres charges des autorités et du personnel	204'467.92	
1'650'219.19	1'809'000	31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'720'222.79	-4.91%
68'456.04	75'000	310	Imprimés et fournitures de bureau	63'234.14	
783'948.78	846'000	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	799'288.80	
77'860.60	96'000	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	72'528.60	
10'509.45	12'000	313	Autres fournitures et marchandises	11'775.10	
18'138.45	28'000	314	Entretien immeubles, routes, territoires	16'333.80	
59'011.38	63'000	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	48'989.90	
316'234.01	350'000	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	340'562.26	
316'060.48	339'000	318	Honoraires et prestations de services	367'510.19	
3'450.00	6'000	32	INTÉRÊTS PASSIFS	3'450.00	
3'450.00	6'000	321	Intérêts des dettes à court terme	3'450.00	
9'594'474.91	10'675'000		TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10'383'158.61	-2.73%
214'493.44	214'000	33	AMORTISSEMENTS	429'365.28	
191'493.44	80'000	330	Amortissements du patrimoine financier(pertes s/débiteurs)	296'365.28	
23'000.00	134'000	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	133'000.00	
0.00	0.00	36	AIDES ET SUBVENTIONS	0.00	
0.00	0.00	365	Aides, subventions à des institutions privées	0.00	
1'070'000.00	285'000	38	RÉSERVES ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	366'000.00	
585'000.00	185'000	380	Allocation fonds de réserve et de renouvellement	185'000.00	
485'000.00	100'000	380	Allocation provision débiteurs douteux	181'000.00	
1'284'493.44	499'000		TOTAL AMORTISSEMENTS ET RÉSERVES	795'365.28	
10'878'968.35	11'174'000		TOTAL DES CHARGES	11'178'523.89	0.04%

REVENUS PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Comptes 2024	Budget 2025	4	REVENUS	Comptes 2025	Evolution en % s/budget
7'750.00	7'000	41	PATENTES, CONCESSIONS	10'450.00	49.29 %
7'750.00	7'000	410	Patentes	10'450.00	
38.39	0.00	42	REVENUS DES C/C DE TRÉSORERIE	39.09	
38.39	0.00	422	Revenus des c/c de trésorerie	39.09	
4'582'836.10	4'151'000	43	TAXES, ÉMOLUMENTS, PRODUIT DES VENTES	4'332'565.00	4.37 %
191'636.03	210'000	431	Émoluments	270'528.15	
63'498.75	43'000	435	Ventes et prestations de service	60'513.25	
420'295.73	318'000	436	Remboursement de tiers	382'299.20	
3'907'405.59	3'580'000	437	Amendes	3'619'224.40	
5'986'343.86	6'711'000	45	PARTICIPATIONS & REMBOURSEMENT DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	6'337'469.80	-5.57 %
5'986'343.86	6'711'000	452	Participation des communes	6'337'469.80	
302'000.00	305'000	48	PRÉLÈV. FDS RENOUV. MAT. INFO. + ÉQUIP. + VÉHIC + DÉBITEURS DOUTEUX	498'000.00	
156'000.00	225'000	480	Prélèvement fds renouvellement matériel info. + équip. + véhic.	202'000.00	
146'000.00	80'000	480	Prélèvement provision pour débiteurs douteux	296'000.00	
10'878'968.35	11'174'000		TOTAL DES REVENUS	11'178'523.89	0.04 %

Grandvaux

28

Danger de mort
Ne pas toucher
à l'équipement
sans autorisation



The background features several thick, dark blue brushstrokes of varying lengths and orientations, creating a dynamic, abstract pattern. The strokes are layered, with some appearing to overlap others, and they generally trend from the top right towards the bottom left.

Dépenses et recettes d'investissement

INVENTAIRE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Référence	Dépenses				Recettes				Solde
		Crédits devisés	Investiss. au 31.12.2024	Dépenses 2025	Investiss. au 31.12.2025	Amortiss. total au 31.12.2024	Amortiss. 2025	Prélèvement sur réserves	Amortiss. total au 31.12.2025	Investiss. nets à amortir au 31.12.2025
ASSOCIATION POLICE LAVAUX		837'000.00	345'551.85	56'606.15	402'158.00	35'000.00	23'000.00	110'000.00	168'000.00	234'158.00
609. CORPS DE POLICE		837'000.00	345'551.85	56'606.15	402'158.00	35'000.00	23'000.00	110'000.00	168'000.00	234'158.00
Renouvellement système d'information central des polices vaudoises «ODYSSÉE»	PM 6/2019	450'000.00	105'219.50	36'030.20	141'249.70	0.00	0.00	0.00	0.00	141'249.70
Acquisition 2 licences informatiques gestion amendes et radars	PM 7/2022	118'000.00	104'437.90	0.00	104'437.90	35'000.00	23'000.00	0.00	58'000.00	46'437.90
Modernisation de l'infrastructure réseau Police Lavaux	PM 4/2023	206'000.00	135'894.45	3'756.45	139'650.90	0.00	0.00	110'000.00	110'000.00	29'650.90
Modernisation de l'infrastructure informatique de sauvegarde et de secours	PM 5/2025	63'000.00	0.00	16'819.50	16'819.50	0.00	0.00	0.00	0.00	16'819.50

ÉTAT DES RÉSERVES ET PROVISIONS

	Comptes de réserves			
	Au 31.12.2024	Comptes 2025		Au 31.12.2025
		Allocations	Prélèvements	
Fonds de réserve débiteurs douteux	485'000.00	181'000.00	296'000.00	370'000.00
Fonds de renouvel. pour matériel info. + équip. + véhic.	735'200.00	185'000.00	202'000.00	718'200.00
Informatique	355'000.00	60'000.00	130'000.00	285'000.00
Équipement police	276'000.00	15'000.00	0.00	291'000.00
Véhicules	104'200.00	110'000.00	72'000.00	142'200.00
TOTAL GENERAL	1'220'200.00	366'000.00	498'000.00	1'088'200.00

The image features a white background with several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes. These shapes are primarily trapezoidal and rectangular, arranged in a layered, overlapping fashion that creates a sense of depth and movement. The shapes are oriented in various directions, some pointing towards the right and others towards the left. The word "Bilan" is written in a bold, blue, sans-serif font, positioned in the upper right quadrant of the image. The overall aesthetic is clean, modern, and minimalist.

Bilan

AU 31.12.2024

1'037'001.28
7'711.35
1'029'289.93
0.00
1'178'325.70
-410.00
62'765.70
0.00
0.00
1'115'970.00
134'833.35
134'833.35
310'551.85
310'551.85
2'660'712.18

AU 31.12.2024

1'196.027.38
486'085.76
75'777.84
118'620.15
25'973.75
424'602.33
56'826.10
3'212.15
4'309.30
620.00
210'000.00
150'000.00
60'000.00
34'484.80
34'484.80
1'220'200.00
485'000.00
735'200.00
2'660'712.18

ACTIF DU BILAN

910	Disponibilités	889'713.58
9100	Caisse	12'163.80
9101	Compte de chèques postaux	877'549.78
9102	Compte bancaire BCV	00.00
911	Débiteurs et comptes-courants	1'050'250.76
9111	Comptes-courants débiteurs	2'438.00
9115	Autres débiteurs	63'577.44
9115.1	Compte-courant — Commune de Rivaz	1'802.60
9115.2	Compte-courant — Commune de St-Saphorin	00.00
9115.3	Débiteurs amendes	982'432.72
913	Actifs transitoires	217'595.43
9139	Autres actifs transitoires	217'595.43
914	Investissements du patrimoine administratif	234'158.00
9146	Mobilier, machines et véhicules à amortir	234'158.00
Total de l'Actif du bilan		2'391'717.77

AU 31.12.2025

ACTIF

PASSIF DU BILAN

920	Engagements courants	1'131'583.42
9200	Créanciers	593'146.50
9200.2	Créanciers — amendes payées à double	85'066.12
9206.1	Compte-courant — Commune de Bourg-en-Lavaux	55'045.40
9206.2	Compte-courant — Commune de Chexbres	00.00
9206.3	Compte-courant — Commune de Lutry	338'762.55
9206.4	Compte-courant — Commune de Puidoux	40'591.85
9206.5	Compte-courant — Commune de Rivaz	6'449.00
9206.6	Compte-courant — Commune de St-Saphorin	12'162.00
9206.9	Comptes-courants divers	360.00
923	Engagement envers de propres établissements et fds spéciaux	150'000.00
9233.1	Emprunt CHF 450'000 Commune de Lutry	150'000.00
9233.2	Emprunt CHF 118'000 Commune de Lutry	0.00
925	Passifs transitoires	21'934.35
9259	Autres passifs transitoires	21'934.35
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	1'088'200.00
9282.1	Fonds de réserve — provision pour débiteurs douteux	370'000.00
9282.2	Fonds de renouvellement pour matériel info, équipement, véhicules	718'200.00
Total du Passif du bilan		2'391'717.77

AU 31.12.2025

PASSIF

The image features a white background with several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes. These shapes are primarily trapezoidal and rectangular, arranged in a way that suggests a layered or stepped structure. The shapes are positioned across the frame, with some extending from the left edge and others from the right. The word "Conclusion" is written in a bold, dark blue, sans-serif font, centered in the upper right quadrant of the image. The overall aesthetic is clean and modern, with a focus on geometric forms and a limited color palette.

Conclusion

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

- vu le rapport des comptes présenté par le Comité de Direction ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'approuver tel que présenté le rapport des comptes de l'exercice 2025 de l'Association Police Lavaux (APOL) ;
- d'approuver telle que présentée la répartition des coûts nets de Police Lavaux entre les communes pour l'exercice 2025.

Adopté en séance du CODIR du 26 mars 2026.

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire







Police Lavaux
Route de Lavaux 216
1095 Lutry

policelavaux.ch